NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1984/59
15 février 1984

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarantième session

Point 4 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Lettre datée du 9 février 1984, adressée au Sous-Secrétaire général, Centre pour les droits de l'homme, par le Représentant permanent d'Israël

J'ai l'honneur de vous faire parvenir par la présente une copie d'une lettre datée du 25 août 1983, adressée au Secrétaire général des Nations Unies par l'Ambassadeur Y.Z. Blum, Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies */. Cette lettre traite du prétendu phénomène d'empoisonnement dans la ville de Jenin en mars 1983 qui s'est révélé être infondé et dont on a honteusement accusé Israël.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler cette lettre en tant que document officiel sous le point 4 de l'ordre du jour de la quarantième session de la Commission des droits de l'homme.

Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ephraim DOWEK

*/ Cette lettre est disponible sous la cote A/38/365-S/15939.

GE.84-10772